



Communiqué de presse

Date: 12.09.2016

Lutte contre la drosophile du cerisier en viticulture

Au cours de l'été, la drosophile du cerisier a provoqué d'importants dégâts sur les cerisiers et petits fruits insuffisamment protégés et pour la première fois sur les abricotiers. La lutte en viticulture se base sur l'application rigoureuse des mesures prophylactiques, la surveillance intensive des pontes de l'insecte et l'usage de filets de protection. L'utilisation de produits phytosanitaires n'intervient qu'après que le seuil de tolérance défini par Agroscope ait été atteint. Dans toute la Suisse, des produits admis en viticulture biologique sont priorisés, en particulier le kaolin à base d'argile. Des parcelles sous filets à mailles fines et des raisins blanchis ne doivent donc pas être une source d'inquiétude, mais la démonstration de mesures de lutte écologiques pour une viticulture durable.

Chaque semaine, plus de 10'000 baies de raisins sont contrôlées par Agroscope et les stations phytosanitaires cantonales pour détecter des pontes de la drosophile du cerisier (*Drosophila suzukii*). Actuellement la part de baies infectées est faible, avec 0,6 %. Ces pontes ont jusqu'à présent été trouvées majoritairement sur les cépages sensibles comme le Dunkelfelder, le Dornfelder, le Cabernet Dorsa ou le Garanoir. La situation en viticulture s'apparente à celle de l'année dernière. Dans la mesure où les conditions météorologiques ne changent pas diamétralement, on ne peut pas s'attendre à de gros dégâts de pourriture acétique, consécutive à la ponte de la drosophile, malgré des populations élevées de l'insecte.

Prévenir et mettre des filets plutôt que de traiter

La lutte se base avant tout sur la mise en œuvre conséquente de mesures prophylactiques: régulation précoce des rendements, effeuillage adapté de la zone des grappes et des gazons courts en période de vendange. Les filets à mailles fines offrent une très bonne protection contre la *D. suzukii*. L'usage des produits phytosanitaires est à considérer lorsque le seuil d'infection de 4% des baies est atteint ou lorsque deux contrôles hebdomadaires successifs sont positifs.

Des grappes blanchies pour une lutte écologique

Trois matières actives, parmi les quatre autorisées pour lutter contre la drosophile du cerisier, sont admises en viticulture biologique. Agroscope recommande de prioriser l'usage de la poudre blanche de kaolin. Le kaolin est un produit naturel à base d'argile, inoffensif pour l'homme, également utilisé dans l'industrie cosmétique et alimentaire. Le kaolin forme sur les grappes une barrière physique qui dérange les femelles de la drosophile lors de la ponte des œufs, sans influencer les arômes des raisins et du vin. Des raisins blanchis ou des vignes sous des filets anti-insectes ne doivent pas être une source d'inquiétude, mais la démonstration de mesures de lutte écologiques pour une viticulture durable.

Plus d'informations

www.drosophilasuzukii.agroscope.ch

Contact

Patrik Kehrli, collaborateur scientifique
Groupe de recherche Entomologie grandes cultures et viticulture
Agroscope, Institut des sciences en production végétale IPV
CP 1012, route de Duillier 50, CH-1260 Nyon 1, Suisse
patrik.kehrli@agroscope.admin.ch
+41(0)58 460 43 16

Régis Nyffeler, Service médias
Corporate Communication Agroscope
Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Bern, Schweiz
regis.nyffeler@agroscope.admin.ch
+41(0)58 462 55 72

Photos:



Grappes traitées au kaolin (Photo : Christian Linder, Agroscope)



Grappes protégées par un filet à mailles fines (Photo : Christian Linder, Agroscope)